

Présidente : Mme Michèle PICARD

Secrétaire : Monia BENAÏSSA

Elu(e)s :

Présent(e)s : Mme Michèle PICARD, Mme Yolande PEYTAVIN, M. Pierre-Alain MILLET, Mme Saliha PRUDHOMME-LATOURL, M. Idir BOUMERTIT (jusqu'au rapport n°6 puis pouvoir à Mme Monia BENAÏSSA), Mme Véronique FORESTIER, M. Lanouar SGHAIER, Mme Samira MESBAHI, M. Djilannie BEN MABROUK, Mme Véronique CALLUT, M. Bayrem BRAIKI, Mme Souad OUASMI, M. Nicolas PORRET, Mme Patricia OUVARD, M. Hamdiatou NDIAYE, Mme Monia BENAÏSSA, M. Nacer KHAMLA, Mme Valérie TALBI, M. Jean-Maurice GAUTIN, Mme Joëlle CONSTANTIN, M. Albert NIGRA, M. Pierre MATEO, M. Said ALLAOUI, M. Jeff ARIAGNO, Mme Nathalie DEHAN, Mme Christelle CHARREL, Mme Sophia BRIKH, M. Karim SEGHIER, M. Aurélien SCANDOLARA, M. Murat YAZAR, M. Benoît COULIOU, M. Maurice IACOVELLA (jusqu'au rapport n°2), M. Lotfi BEN KHELIFA (jusqu'au rapport n°2), M. Farid BEN MOUSSA (jusqu'à l'approbation du compte-rendu), M. Yalcin AYVALI (jusqu'au rapport n°2), Mme Fazia OUATAH (jusqu'au rapport n°2), Mme Marie-Danielle BRUYERE (jusqu'au rapport n°2), M. Christophe GIRARD (jusqu'au rapport n°2), M. Lionel PILLET (jusqu'au rapport n°2).

Absent(e)s : M. Maurice IACOVELLA (à partir du rapport n°3), Mme Sandrine PICOT, M. Lotfi BEN KHELIFA (à partir du rapport n°3), M. Farid BEN MOUSSA (à partir du rapport n°1), M. Yalcin AYVALI (à partir du rapport n°3), Mme Fazia OUATAH (à partir du rapport n°3), Mme Marie-Danielle BRUYERE (à partir du rapport n°3), M. Christophe GIRARD (à partir du rapport n°3), M. Lionel PILLET (à partir du rapport n°3). M. Damien MONCHAU.

Excusé(e)s :

Dépôt de pouvoir : Mme Amel KHAMMASSI à M. Pierre-Alain MILLET, M. Idir BOUMERTIT à Mme Monia BENAÏSSA (à partir du rapport n°6), M. Yannick BUSTOS à Mme Patricia OUVARD, Mme Aude LONG à M. Lanouar SGHAIER, M. Mustapha GHOUILA à M. Maurice IACOVELLA, Mme Fatma HAMIDOUCHE à M. Yalcin AYVALI, Mme Camille CHAMPAVERE à M. Lotfi BEN KHELIFA, Mme Estelle JELLAD à Mme Fazia OUATAH, Monsieur Frédéric PASSOT à M. Lionel PILLET.

// Compte rendu

Après avoir approuvé à la majorité des suffrages exprimés le compte-rendu du conseil municipal du 07/12/2020,

1. **Budget primitif 2021. Budget principal et annexe**
Le Conseil municipal, à la majorité des suffrages exprimés, approuve le budget primitif 2021 du budget principal et du budget annexe.
2. **Taux et taxes directes locales 2021**
Le Conseil municipal, à la majorité des suffrages exprimés, fixe les taux d'imposition directe pour 2021 à 34.08% pour la taxe sur le foncier bâti et à 40.62% pour la taxe sur le foncier non bâti.
3. **Subventions 2021 aux associations et organismes assimilés, régies et établissements publics rattachés à la ville**
Le conseil municipal, à l'unanimité, alloue les subventions 2020 aux associations et organismes assimilés, régies et établissements publics rattachés à la ville.
4. **Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) exceptionnelle au titre des années 2020-2021 – Opérations proposées**
Le conseil municipal, à l'unanimité, arrête la liste définitive des opérations susceptibles d'être éligibles à la Dotation de Soutien à l'Investissement Local exceptionnelle et accepte les modalités prévisionnelles de financement de ces propositions.
5. **Plan de soutien aux associations « Vénissieux Aujourd'hui pour Demain » - Fonds financier de soutien aux associations - Deuxième attribution**
Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'attribution des subventions définies et la signature des conventions d'objectifs et de moyens pour toutes les subventions dont le montant est supérieur à 23 000 €.
6. **Programmation sociale 2021 : approbation des subventions ville et approbation des actions sous maîtrise d'ouvrage de la ville de Vénissieux**
Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise à solliciter les participations des partenaires pour les actions sous maîtrise d'ouvrage de la ville.
7. **Programme d'Intérêt Général Energie 2. Modalité de mise en œuvre de la prime sociale en faveur des copropriétaires-occupants**
Le conseil municipal, à l'unanimité, valide les modalités d'attribution de la prime sociale aux copropriétaires telles que décrites dans la convention PIG 2 2020-2024 et autorise la signature des conventions d'attribution individuelle de la prime sociale PIG 2.
8. **Instauration de la prime "Grand âge" pour les auxiliaires de soins territoriaux**
Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de l'instauration de la prime « Grand âge » prévue par le décret n°2020-1189 pour l'ensemble des auxiliaires de soins territoriaux affectés au service 3ème âge de la Ville et que l'application de la prime est rétroactive au 1er mai 2020.

- 9. Rémunération des agents en période préparatoire de reclassement (PPR)**
Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte que les agents placés en période préparatoire de reclassement bénéficient du régime indemnitaire de grade correspondant à leur cadre d'emploi d'origine, dans les conditions définies par la délibération du 12 mars 2012.
- 10. Affaires Culturelles. Convention annuelle d'objectifs avec l'association de Traction Avant Compagnie. Autorisation à signer**
Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la signature de la convention d'objectif entre l'Association Traction Avant Compagnie et la Ville de Vénissieux et tout document relatif à cette convention et les éventuels avenants.
- 11. Prix de vente de repas de la régie autonome de la restauration scolaire et sociale pour l'année 2021**
Le conseil municipal, à l'unanimité, valide, pour l'exercice 2021, les prix de vente des repas de la Régie autonome de la restauration scolaire et sociale.
- 12. Vie associative. Convention pluriannuelle d'objectifs entre la ville de Vénissieux et l'association dénommée Centre Associatif Boris Vian. Autorisation à signer**
Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la signature de la convention entre la ville et le Centre Associatif Boris Vian.
- 13. Proposition de mise en œuvre du dispositif "Promeneurs du Net" sur le territoire vénissien. Convention avec le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ)**
Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la mise en œuvre de ce dispositif pour un co-financement à hauteur de 2 000 € et à signer la convention qui en découle
- 14. Affaires culturelles. Autorisation à solliciter des subventions. Année 2021**
Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise à solliciter pour la réalisation des actions prévues par les équipements culturels, les subventions les plus larges auprès des partenaires et, à signer tout document nécessaire à l'obtention et au versement des subventions.
- 15. Nouvelle cuisine centrale. Protocoles d'accord transactionnel. Autorisation à signer**
Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la signature des protocoles transactionnels avec les entreprises concernées.
- 16. Petite Enfance. Marchés publics. Achat de places en établissement d'accueil du jeune enfant dans le secteur du Grand Parilly. Attribution du marché**
Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la signature du marché d'achat de places en équipement d'accueil du jeune enfant avec la société LA MAISON BLEUE et tout document et avenant rendu nécessaire pour son exécution.

17. **Marchés publics. Gestion des déchets. Autorisation de lancement de procédures et à signer**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le lancement de la procédure d'appel d'offres pour la prestation de gestion des déchets en cinq lots, pour une durée d'un an, renouvelable 3 fois, en cas d'appel d'offres infructueux, à passer, un ou des marchés négociés en application des articles R2122-2, R2124-3 et R2124-5 du code de la commande publique, et autorise la signature des actes d'engagement des entreprises retenues.

La séance est levée à 21h05.



Le Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to read "M. Picard", is written over a vertical line.

Michèle PICARD